# 01 Une colonie française au Canada : **pourquoi ?**

**Quatre ans après la fin du deuxième voyage de Jacques Cartier, François 1er décide de lui confier, seul, puis sous le commandement de Roberval, la responsabilité d'un troisième voyage. Quelles sont les raisons qui motivent le roi ? Comment expliquer le délai de quatre ans entre la fin du deuxième voyage et la décision d'en entreprendre un troisième ? Quelles circonstances ont rendu ce dernier voyage possible et souhaitable aux yeux de François 1er ?**

## 1

« [Nous avons décidé] de renvoyer [une expédition] aux dits pays de Canada et Hochelaga et aux environs […], pour plus avant entrer dans lesdits pays et jusqu'en la terre de Saguenay […], afin [d'échanger] avec lesdits peuples étrangers, si faire se peut, et d'habiter lesdites terres et pays, y construire et édifier villes et forts, temples et églises pour la communication de notre sainte foi catholique et [de la] doctrine chrétienne, établir [des lois], [rendre la justice] […]. »

Lettres patentes de François 1er, 15 janvier 1540 (Archives nationales de France, J, 960, cahier 3, 1o 12; texte modernisé par P. Meese et J.-L. Jadoulle).

## 2

***Le texte suivant doit être compris dans son contexte historique et interprété avec un esprit critique. Il a été écrit à une époque où dominaient les discours sur l'exploration et la conquête de nouvelles terres. Il véhicule une vision stéréotypée et réductrice des peuples autochtones. Les termes employés, comme « sauvages », « sans connaissance de Dieu » et « sans bon usage de la raison », reflètent les conceptions et les préjugés européens de l'époque, qui projetaient sur l'Autre un manque de civilisation et de rationalité, selon des normes strictement eurocentrées.***

« François, par la grâce de Dieu, Roi de France, à tous ceux qui verront les présentes lettres, salut.

[Désireux de connaître] plusieurs pays [que l'] on dit habités et […] possédés par gens sauvages et étranges, vivants sans connaissance de Dieu et sans bon usage de la raison, nous vous envoyons à grands frais découvrir les pays que plusieurs bons pilotes et autres de nos sujets […] [nous ont] fait découvrir [comme de grandes parties des] terres de Canada et Hochelaga et les environs, lesquels ont été trouvés et, [selon ce qui] nous a été rapporté, [présentent de nombreux intérêts], et les peuples [qui y vivent sont] bien formés de corps […] et bien disposés d'esprit et d'entendement, desquels aussi nous ont été amenés d'autres hommes ayant [apparemment une] bonne inclinaison.

[Pour ces raisons, nous avons décidé de] renvoyer aux dits pays de Canada et Hochelaga et environs, […] inhabités ou non possédés, et dominés par aucun prince chrétien, [un] bon nombre de gentilshommes de nos sujets et autres, tant gens de guerre que populaires, de chaque sexe et [compétents dans les] arts libéraux et mécaniques, pour plus avant entrer dans lesdits pays et jusqu'en la terre de Saguenay et tous autres pays mentionnés. »

Commission de FRANÇOIS 1er délivrée à Roberval le 15 janvier 1541 (dans Cartier, Jacques. *Relations*, Édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 247; texte modernisé par P. Meese et J.-L. Jadoulle).

## 3

« Lorsque Jacques Cartier rentra du Canada en 1536, la France et l'Espagne étaient en guerre. En 1538, la paix ayant repris ses droits, le champ était théoriquement libre pour relancer le projet de colonisation, mais le roi n'y donna pas suite, car l'état des finances publiques et le climat diplomatique général n'étaient guère propices à une nouvelle entreprise. François 1er fit alors patienter Cartier en lui remboursant les frais du précédent voyage et les dépenses couvrant l'hébergement des [Autochtones] qui résidaient avec lui en Bretagne. Depuis la trêve de Nice (1538), le roi entretenait certes de bonnes relations avec Charles Quint[1], mais des tensions importantes subsistaient avec les Portugais […]. La situation avec l'Angleterre n'était guère plus reluisante : la méfiance […] était entretenue […] surtout par l'aide que François 1er apportait aux [Écossais], traditionnels ennemis d'Henri VIII [roi d'Angleterre]. […]

Ce n'est cependant pas l'état lamentable des relations avec [l'Angleterre] qui poussa le souverain français à se tourner vers l'Amérique, d'autant qu'Henri VIII […] n'était pas vraiment intéressé à cette époque par les explorations. En fait, c'est le renversement des relations avec l'Espagne qui donna l'élan nécessaire au projet de colonie au Canada. François 1er n'avait jamais renoncé à l'idée d'y envoyer une nouvelle expédition. Le voyage était même programmé pour 1540, mais il avait été reporté pour ne pas provoquer Charles Quint, duquel on espérait certaines concessions territoriales. […]

[Mais], au début de septembre 1540, des rumeurs parlaient d'un recul probable dans les discussions […].

Le couperet tomba le 11 octobre 1540, lorsque Charles Quint céda officiellement le Milanais et plusieurs autres de ses possessions à son fils, le futur Philippe II d'Espagne. François 1er interpréta cet acte comme une provocation en bonne et due forme. Il se sentit profondément offusqué et eut l'impression d'avoir été manipulé. […] Désormais, le roi ne freinait plus ses ardeurs et multiplia les permissions accordées aux navires français pour naviguer vers l'Afrique et l'Amérique. »

Allaire, Bernard. *La rumeur dorée, Roberval et l'Amérique*, Montréal, Les Éditions La Presse, 2013, p. 54-56.

## 4

« Le roi François 1er ayant entendu le rapport du capitaine Cartier son pilote en chef lors de ses deux précédents voyages de découvertes, tant par écrit que de vive voix, touchant ce qu'il avait trouvé et vu dans les régions occidentales de Canada et d'Hochelaga[1], qu'il avait découvertes, et aussi ayant vu et conversé avec les personnes que ledit Cartier avait ramenées de ces contrées, parmi lesquelles se trouvait, entre autres, le roi de Canada, nommé Donnacona […].

Et, bien que Sa Majesté eut été informée par le dit Cartier de la mort et du décès de toutes les personnes qu'il avait amenées avec lui (qui étaient au nombre de dix), à l'exception d'une petite fille d'environ dix ans, elle décida cependant de renvoyer là-bas le dit Cartier, son pilote, accompagné de Jean-François de la Roque, chevalier, seigneur de Roberval, qu'elle nomma lieutenant-général et gouverneur des pays de Canada et Hochelaga, et le dit Cartier capitaine général et maître-pilote, avec mission de pousser leur exploration plus avant que dans les voyages précédents, et d'aller, si possible, reconnaître le pays de Saguenay, dont les habitants amenés par Cartier indiquèrent au roi, comme il a été dit, que s'y trouvaient de grandes richesses et de très bonnes terres. »

Cartier, Jacques. *Relations*, Édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 193-194.

1 Charles Quint est le roi d'Espagne et l'empereur du Saint-Empire romain germanique. Il a hérité d'un vaste ensemble de territoires en Europe et en Amérique au 16e siècle.